



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU CONTRÔLE DE LA PRODUCTION EN USINE

1161-CPR-0820

Conformément au *Règlement 305/2011/EU du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011* (le Règlement des Produits de la Construction ou CPR), ce certificat s'applique au produit de construction

Fermes préfabriquées utilisant des connecteurs métalliques

produit par

Technique et Protection des bois s.a.
Ile Monsin 58
B 4020 Liège

et fabriqué dans l'établissement de production

Technique et Protection des bois s.a.
Ile Monsin 58
B 4020 Liège

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

NBN EN 14 250:2010

sous le **système 2+** sont appliquées et que

**le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences prescrites
mentionnées ci-dessus.**

Ce certificat a été émis le 11/05/2009 et reste valable jusqu'au 10/5/2019 tant que les exigences pour les méthodes d'essai et/ou pour le contrôle de la production en usine reprises dans la norme harmonisée, utilisées pour évaluer les performances des caractéristiques déclarées, ne changent pas et pour autant que ni le produit, ni les conditions de fabrication dans l'établissement de production ne soient modifiées de manière significative. La validité de ce certificat est à vérifier sur www.ctib-tchn.be.

Bruxelles, 12/5/2014

Ir. A. Grosfils
Directeur